

Comité Syndical En synthèse *

18 janvier 2023



Que retenir de la réunion du 18 janvier 2023 ?

* ce document ne constitue pas une délibération officielle

UN DÉBAT SUR LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023

Les recettes statutaires pour 2023 devraient être stables mais les dépenses structurelles augmenteraient en raison notamment de l'inflation. En 2023, une refonte du régime indemnitaire des agents devra être initiée pour tenir compte des remarques de la Chambre régionale des comptes. La bonne gestion du syndicat mixte permet de continuer à mener un plan d'actions au service de nombreux acteurs du territoire, en parallèle de la révision de la Charte. Quelques nouvelles actions pourront être initiées comme l'inventaire du patrimoine industriel de la vallée de la Déôme, un travail de valorisation du patrimoine géologique du Pilat et la préparation de l'anniversaire des 50 ans du Parc le 17 mai 2024.

DE NOUVELLES DÉSIGNATIONS DANS LES ORGANISMES PARTENAIRES

À la suite de l'élection de Charles ZILLIOX à la présidence du Parc du Pilat en septembre 2022, il a été procédé à de nouvelles désignations dans les organismes partenaires :

- Charles ZILLIOX, Emmanuel MANDON (en tant que titulaires) et Valérie PEYSSELON (en tant que suppléante) représenteront le Parc du Pilat au sein de l'association Inter-Parcs Massif Central (IPAMAC),
- Charles ZILLIOX et Emmanuel MANDON (en tant que titulaires) et Martine MAZOYER (en tant que suppléante) représenteront le Parc du Pilat au sein de l'Association des Parcs naturels régionaux d'Auvergne-Rhône-Alpes (APARA),
- Charles ZILLIOX, Martine MAZOYER et Sandrine GARDET représenteront le Parc du Pilat au sein de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France.

UN PRÉSENTATION DES PERSPECTIVES CLIMATIQUES DANS LE PILAT

Vincent CAILLIEZ, climatologue rattaché au Service Inter-Départemental d'Animation agricole du Massif central (SIDAM) a présenté les principales évolutions climatiques sur le Pilat.

En résumé :

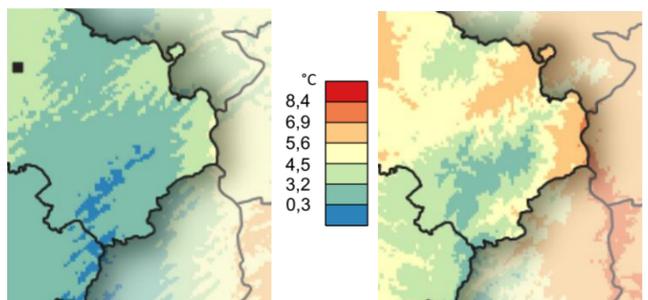
- une augmentation significative du nombre de jours avec des températures extrêmes (supérieures à 32 degrés) en particulier sur la partie Est du territoire,
- une augmentation de la température moyenne en hiver avec un impact sur le manteau neigeux,
- une stabilité des précipitations en cumul annuel avec des épisodes pouvant être plus intenses et ne permettant pas à l'eau de s'infiltrer jusqu'aux nappes phréatiques,
- une évapotranspiration des plantes qui augmente en particulier au printemps : une production végétale qui se lance plus tôt et qui de ce fait est plus fragile face aux gelées tardives.

Si vous souhaitez avoir accès à sa présentation complète, cliquez sur ce lien .

Pour rappel, le Parc du Pilat travaille depuis 2020 sur une stratégie d'adaptation au changement climatique, en lien avec l'élaboration d'un Plan de Paysage des Transitions.

- ➔ L'adaptation et l'atténuation sont à mener en parallèle.
- ➔ L'adaptation permet de réduire la vulnérabilité
- ➔ L'atténuation vise à limiter la hausse de la température sur Terre en s'attaquant aux causes du changement climatique : les émissions de gaz à effet de serre.

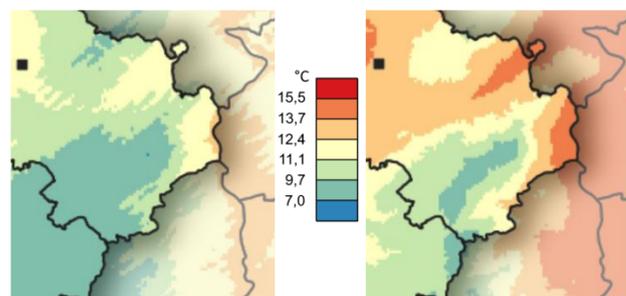
Température moyenne hiver (DJF)



Situation 2000

Situation 2050

Température moyenne annuelle



Situation 2000

Situation 2050

Sidam Perspectives climatiques sur le PNR du Pilat à l'horizon 2050 - Pélussin - le 18/01/2022

12

La prochaine réunion du comité syndical
est fixée le 1er mars 2023 à 18h30



Parc naturel régional du Pilat
2 rue Benay 42410 Pélussin
04 74 87 52 01

info@parc-naturel-pilat.fr
www.facebook.com/ParcduPilat

Le Parc naturel régional du Pilat est un territoire bénéficiant d'une reconnaissance nationale pour la richesse et la diversité de ses patrimoines naturels et culturels. Le Parc est aussi un groupement de collectivités. Elles agissent de concert en faveur de ce territoire d'exception, dans le cadre d'un projet politique ambitieux qui concilie activités humaines et préservation de la nature et des paysages : la Charte du Parc. Respect de l'environnement et bien-être des habitants motivent toutes les actions, souvent expérimentales, d'accueil, d'éducation, de développement socio-économique et d'aménagement conduites ici.

www.parc-naturel-pilat.fr